BOIS GUILLAUME

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le 20 mars 2026 à 18 heures à l'Hôtel de Ville, salle des Mariages, par suite d'une convocation en date du 16 mars 2026, dont un exemplaire a été affiché le jour même en Mairie de Bois-Guillaume.

Délibération n° 2026_012 examinée le 20 mars 2026 - ADMINISTRATION DE LA VILLE – FONCTIONNEMENT DES INSTANCES – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL **: Le Conseil Municipal a pris acte de l'installation du Conseil Municipal.**

Délibération n° 2026_013 examinée le 20 mars 2026 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FONCTIONNEMENT DES INSTANCES – ELECTION DU MAIRE : **Le Conseil Municipal a pris acte du résultat des votes de l'élection du Maire.**

Délibération n° 2026_014 examinée le 20 mars 2026 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FONCTIONNEMENT DES INSTANCES – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE : **Le Conseil Municipal a pris acte de la détermination du nombre d'Adjoints au Maire.**

Délibération n° 2026_015 examinée le 20 mars 2026 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FONCTIONNEMENT DES INSTANCES – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE : **Le Conseil Municipal a pris acte du résultat des votes de l'élection des Adjoints au Maire.**

Délibération n° 2026_016 examinée le 20 mars 2026 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FONCTIONNEMENT DES INSTANCES – LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL – INFORMATION : **Le Conseil Municipal a pris acte de la distribution à chaque conseiller municipal de la copie de la charte de l'élu local ainsi que des conditions d'exercice des mandats municipaux et dit que sa lecture en a été faite.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Mairie de Bois-Guillaume
31 place de la Libération
76230 Bois-Guillaume
Tél. : 02 35 12 24 40

ville-bois-guillaume.fr

MAIRIE DE BOIS-GUILLAUME 76230

Théo PEREZ
Maire